

FICHE SIGNALÉTIQUE

Sanodure Brun BL p

Page 1

Référence : 000000202449
Version : 1 - 1 / CDNDate de révision : 03/14/2008
Date d'impression : 12/16/2010**Contrôlé selon SIMDUT:** oui
Classe: D 2B

Section 01 - Information du produit et de la compagnie

Identification de la compagnie:Clariant Corporation
4000 Monroe Road
Charlotte, NC, 28205
N° de téléphone: +1 704 331 7000**Information sur la substance/préparation:**ESHA
Phone (514) 334-1117, Fax (514) 334-6232**N° de téléphone d'urgence:** +1 800-424-9300 CHEMTREC**Nom commercial:** Sanodure Brun BL p
Numéro du produit: 207036
Famille chimique: Colorant azoïque/complexe de chrome
Usage: Colorant

Section 02 - Information sur les composants dangereux

Ingrédients dangereux:

Composant	Numéro CAS	Concentration
C.I. Acid Brown 289	52587-68-5	60 - 100 %

Section 03 - Identification des dangers

Effets de l'exposition:

Le contact avec les yeux et la peau peut causer une irritation. L'inhalation peut causer une irritation des voies respiratoires. Le contact avec la peau peut causer une sensibilisation.

Chrome: le chrome et certains de ses composés ont été rapportés comme causant des dommages aux poumons conduisant à une atteinte cumulative à ceux-ci. Seul l'espèce hexavalente du chrome (CAS# 18540- 29-9) est inscrite au groupe 1 de IARC (cancérogène humain). Les autres composés du chrome sont inscrits au groupe 3 de IARC (preuve inadéquate). Une dermatite peut être causée par un contact répété avec certains composés du chrome. Une sensibilisation peut survenir lors de contacts répétés. Ce composant est l'espèce trivalente du chrome et n'est pas l'espèce hexavalente du chrome.

Inscrit comme produit cancérogène: IARC: non
NTP: non
OSHA: non
Autre: non

FICHE SIGNALÉTIQUE

Sanodore Brun BL p

Page 2

Référence : 000000202449
Version : 1 - 1 / CDN

Date de révision : 03/14/2008
Date d'impression : 12/16/2010

Section 04 - Premiers soins

Après l'inhalation:

Porter la victime à l'air frais. Lui donner la respiration artificielle ou de l'oxygène si elle a cessé de respirer ou si elle respire difficilement. Des soins médicaux appropriés sont requis sans tarder. Ne pas faire boire si la victime s'est évanouie.

Après un contact avec la peau:

Enlever tout vêtement souillé et laver les parties atteintes avec de grandes quantités d'eau. Si des rougeurs ou une irritation surviennent, consulter un médecin.

Après un contact avec les yeux:

Laver immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes. S'assurer d'un bon rinçage en relevant occasionnellement les paupières supérieures et inférieures. Par la suite, consulter rapidement un médecin.

Après l'ingestion:

En cas d'ingestion, ne pas provoquer de vomissement. Consulter immédiatement un médecin.

Note au médecin/Traitement:

Aucun traitement connu.

Section 05 - Mesures de lutte contre les incendies

Point d'éclair: non applicable

Seuil minimal d'inflammabilité: non déterminé

Seuil maximal d'inflammabilité: non déterminé

Température d'inflammation: non déterminé

Moyens d'extinction: Pulvérisation d'eau
- mousse

Risques particuliers de feu et d'explosion: Émet des fumées toxiques lors d'incendie. Ce produit ne présente aucun risque particulier de feu ou d'explosion lorsque scellé dans un contenant d'expédition. Lors de l'utilisation, si un nuage de poussière est généré, les poudres organiques ont un potentiel d'explosion en présence d'étincelle électrostatique ou de flamme.

Produits de combustion dangereux:

En cas d'incendie, dégagement de gaz de combustion dangereux:

Oxyde de carbone (CO)

Dioxyde de carbone

Oxyde d'azote (NOx)

Oxydes de soufre

Section 06 - Mesures en cas de déversements accidentels

FICHE SIGNALÉTIQUE

Sanodure Brun BL p

Référence : 00000202449
Version : 1 - 1 / CDN

Date de révision : 03/14/2008
Date d'impression : 12/16/2010

Mesures à prendre en cas de déversement ou de fuite:

Porter l'équipement de protection approprié. Balayer ou pelleter et mettre dans des contenants prévus à cet effet. Utiliser des outils anti-étincelles; éliminer les sources d'ignition. Au besoin mouiller avec un liquide inerte afin de réduire la quantité de poussière. Si le produit est fondu, laisser solidifier avant de nettoyer l'endroit de la perte. Ne pas permettre au produit d'atteindre les égouts ou les cours d'eau.

Section 07 - Entreposage et manutention

Précautions lors de la manipulation:

Éviter la formation de poussières.
Tenir éloigné de toutes sources d'ignition.
Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.

Autres informations sur les conditions d'entreposage:

Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais, bien ventilé, ouvrir et manipuler avec précaution.

Section 08 - Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle:

Composant	Numéro CAS:	Liste réglementaire	Type de valeur	Valeur 1	Valeur 2
Chromium, metal and Cr III compounds	7440-47-3	US ACGIH Valeurs limites seuil	Valeur limite seuil_Valeur moyenne pondérée		0.5 mg/m3

Protection respiratoire: Porter un respirateur antipoussière approuvé lors de la manipulation de ce produit.

Protection des mains: Caoutchouc ou Plastique

Protection des yeux: Porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux.

Autre équipement de protection: Porter un vêtement de travail lors de la manipulation pour éviter un contact avec la peau.

Mesures recommandées au travail: Une ventilation locale est recommandée. Une ventilation mécanique peut être utilisée.

Section 09 - Propriétés physiques et chimiques

État: poudre
Couleur: brun
Odeur: non précisé
Solubilité dans l'eau: soluble
Densité: non déterminé
Point de fusion :

FICHE SIGNALÉTIQUE

Sanodore Brun BL p

Page 4

Référence : 000000202449
Version : 1 - 1 / CDNDate de révision : 03/14/2008
Date d'impression : 12/16/2010

Tension de vapeur:	non applicable
Coefficient de partage octanol/eau:	Non déterminé.

Section 10 - Stabilité et réactivité

Stabilité chimique:	Stable
Polymérisation dangereuse:	Ne se produira pas Conditions à éviter: Non connu
Incompatibilité avec (Conditions à éviter) :	Non connu.

Section 11 - Informations toxicologiques

Toxicité orale aiguë	DL 50 > 5,000 mg/kg (rat)
Toxicité d'inhalation aiguë:	Aucune donnée.
Toxicité cutanée aiguë:	Pas de donnée.
Irritation cutanée:	Non irritant. (lapin) Par analogie avec un produit similaire.
Irritation oculaire:	Non irritant. (lapin) Par analogie avec un produit similaire.
Sensibilisation:	sensibilisant (Cochon d'Inde) Par analogie avec un produit similaire.

Section 12 - Informations écologiques

Toxicité sur les poissons:	CL 50 3.1 mg/l (Poisson zèbre) Méthode: OCDE 203
Toxicité sur les daphnies:	Données non disponibles.
Toxicité sur les algues:	Données non disponibles.
Toxicité sur les bactéries:	non déterminé

Section 13 - Information pour l'élimination

Information sur l'élimination des déchets:
Éliminer dans une installation d'incinération ou de déchargement approuvée conformément aux règlements locaux sur l'élimination de déchets.

Section 14 - Information sur le transport

TDG	Marchandise non dangereuse
IATA	Marchandise non dangereuse

FICHE SIGNALÉTIQUE
Sanodore Brun BL p

Page 5

Référence : 000000202449
Version : 1 - 1 / CDNDate de révision : 03/14/2008
Date d'impression : 12/16/2010**IMDG**

Marchandise non dangereuse

Section 15 - Informations réglementaires**Statut réglementaire**

LIS: oui

Statut TSCA:

Tous les composants de ce produit sont inscrits sur l'inventaire TSCA.

FDA:

Ce produit n'est pas enregistré avec la FDA.

Section 16 - Autres informations**SIMDUT**

Peut provoquer une sensibilisation de la peau.
Contact avec la peau ou les yeux peut causer de l'irritation.
L'inhalation de la poussière peut irriter les voies respiratoires.

L'information contenue dans la présente fiche signalétique constitue, à notre connaissance, un résumé exact des données disponibles à la date de sa préparation. Clariant (Canada) Inc. ne peut être tenue responsable de l'application ou de l'utilisation de cette information dans les situations indépendantes de sa volonté ou en dehors de l'usage normal et prévu de son produit. Clariant (Canada) Inc. décline toute responsabilité pour les dommages ou blessures pouvant résulter de l'utilisation de ce produit.